

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin

Module : MP 8

Education des animaux

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Rappel des capacités visées

Capacité C8 correspondant au bloc de compétences B 8 : Construire une relation Homme – animal équilibrée

C8.1-Réaliser des activités de développement comportemental du chiot ou du chaton

C8.2-Réaliser des activités d'épanouissement et de socialisation des chiens et chats

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement répond au champ de compétences « Éducation de base des animaux » dont la finalité est de favoriser l'intégration durable des animaux au sein de leur environnement.

L'enseignement doit permettre à l'apprenant de maîtriser, d'une part, le choix et la réalisation d'activités de développement comportemental des chiots et/ou chatons, la plupart destinés à la vente et, d'autre part, le choix et la mise en œuvre des activités d'épanouissement et de socialisation des chiens et des chats de l'élevage ou de la structure d'hébergement. L'enseignement vise également à développer l'aptitude de l'apprenant à la lecture du comportement des animaux et à permettre son engagement dans le travail en sécurité.

L'enseignement du module MP8 vise ainsi à donner au futur titulaire du baccalauréat professionnel « Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin » des savoirs et savoir-faire lui permettant d'assurer l'équilibre comportemental des animaux de son élevage et de ceux qu'il met en vente, selon leur devenir (animal de compagnie, de travail ou d'utilité). Cet enseignement outille également le futur professionnel qui héberge des animaux en tant que pensionneur ou professionnel d'une association type refuge par la gestion raisonnée des groupes d'animaux et les activités d'épanouissement qu'il leur offre. Cet enseignement contribue plus globalement à la construction d'un positionnement éclairé du futur professionnel sur le plan éthique et sur les enjeux de l'éducation de base des animaux.

L'enseignement du module MP8 est basé sur l'étude et la mise en œuvre de situations concrètes vécues en milieu professionnel, lieux de stages et/ou d'apprentissage et atelier pédagogique de l'établissement ou structure partenaire.

Précisions sur les activités supports potentielles

Cet enseignement est ancré sur l'étude de situations concrètes. Les PFMP (dont mini stages et mobilisation de l'atelier pédagogique), la rencontre de professionnels, la participation à des événements professionnels, les stages collectifs (particulièrement le stage « préparation et valorisation du vécu en milieu professionnel ») et la pluridisciplinarité participent à l'enseignement de ce module.

Les situations professionnelles retenues comme objets d'étude sont étudiées avec un gradient de complexification croissante en cohérence avec la progressivité des apprentissages. Elles doivent donner lieu à des approches comparatives pour faire évoluer les représentations des apprenants, mettre en évidence les invariants et les singularités des pratiques, favoriser la construction de concepts, de savoirs-outils permettant au futur professionnel d'agir dans des contextes divers, de développer une approche réflexive sur ses pratiques et d'identifier des leviers d'amélioration. Des travaux pratiques complémentaires sur l'atelier pédagogique de l'établissement ou l'exploitation partenaire sont réalisés sur des thématiques ciblées en vue de l'acquisition des capacités C8.1 et C8.2. En effet, multiplier les occasions de mise en œuvre pratique des attendus de formation contribue l'acquisition des capacités et de leur maîtrise. Un apprentissage du « rendre compte » du salarié à son patron, à l'oral et à l'écrit est opéré tout au long de la conduite de la formation et pas uniquement à visée de préparation aux épreuves d'évaluation au travers de l'explicitation de pratique ou de la pratique explicitée.

La lettre de l'Inspection de l'enseignement agricole, consacrée aux expériences en milieu professionnel, peut être utilement consultée :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/01-systeme/structuration/iea/iea-lettre-2402.pdf

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Aubin-Houzelstein G et col (2023). Caractéristiques et besoins physiologiques et comportementaux du porc – CNR BEA. <https://www.cnr-bea.fr/expertise-travaux/caracteristiques-et-besoins-physiologiques-et-comportementaux-du-porc/>

Bedossa Thierry et Jeannin Sarah (2020). Comportement et bien-être du chien : Une approche interdisciplinaire. Educagri.Editions.

Boudault Aurélien et Fesch Chloé (2018). Petit ABC Rustica de l'éducation positive du chiot et du chien. Rustica Edition

Castillon Cécile, Grenier Séverine, Hénault Pascal, Le Toux Nathalie, Luron Sylvain, Varignier Monique (2021). L'élevage des chiens et des chats. Un manuel au services des futurs professionnels. Educagri Editions.

Dehasse J., Le développement comportemental du chiot – www.joeldehasse.com/articles/a-francais/chiotdev.html

Dramard Valérie (2016). Vademecum de pathologie du comportement du chien et du chat - MED'COM

Durantou Charlotte (2021). Le comportement de mon chien. Editions le point vétérinaire.

Institut Agro Dijon et Réseau Santé Sécurité au travail (2020). Guide d'accompagnement à l'éducation aux risques professionnels. https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/03-actions/sst/guide-educ-risq-pro-2009.pdf

Institut de l'élevage (idele) (2021). Charte nationale de bonnes pratiques d'élevage des chiots destinés à la protection des troupeaux. https://idele.fr/chiens-de-troupeau/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FspacesStore%2F9084b0ba-3176-42ae-96f5-84c63b167047&cHash=b085fe73512e1a05e35f810bc3743713

Lipp A. (2018). Question socialement vive et développement du pouvoir d'action des enseignants et des élèves : la question du bien-être animal en élevage dans les lycées professionnels agricoles. Thèse. <https://theses.hal.science/tel-01885358>

MSA Ain-Rhône (2021). Mémento Santé Sécurité au Travail dans les élevages canins et félins. <https://ain-rhone.msa.fr/lfp/documents/98785/2535593/M%3A%9mento+SST+%3A%9levages+canins+et+f%3A%9lins>

Réseau Santé & Sécurité au Travail, DGER (2024). Guide SST et handicap. <https://chlorofil.fr/actions/sante/sst/ressources/guide-sst-handi>

Rosell Frank (2016). L'Incroyable odorat des Chiens - Un sens extraordinaire au service de l'homme. Editions ULMER

Rugaas Turid (2010). Les signaux d'apaisement : Les bases de la communication canine. Editions du génie canin

Syndicat National des Professions du Chien et du Chat (2000). Apprécier les attitudes comportementales d'un chien. <https://www.snpsc.com/wp-content/uploads/2019/06/APPRECIER-LES-ATTITUDES-COMPORTEMENTALES-DU-CHIEN.pdf>

Syndicat National des Professions du Chien et du Chat (2000). Apprécier les attitudes comportementales

d'un chat. <https://www.snpcc.com/wp-content/uploads/2019/06/APPRECIER-LES-ATTITUDES-COMPORTEMENTALES-DU-CHAT.pdf>

Tallet Céline (2024) L'état émotionnel des animaux, on en parle. Colloque BOW.
<https://fr.slideshare.net/slideshow/p-16-tallet-etat-motionnel-des-animauxpdf/267008054>

Vidéo Université de Namur Le développement comportemental du chiot.
https://www.youtube.com/watch?v=-_UI22B_gzQ&t=149s

Weisslinger Marion (2023). Tout savoir sur le chien ! Vetagro-sup, chaire de bien-être animal.
<https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/tout-savoir-sur-le-chien/>

Sitographie d'intérêt

Centre national de référence pour le bien-être animal, <https://www.cnr-bea.fr/>

Chiens de conduite et chiens de protection, <https://idele.fr/chiens-de-troupeau/>

La chaire bien-être animal, <https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/>

Neocare, <https://neocare.pro/>

Réseau Santé & Sécurité au Travail, <https://chlorofil.fr/reseaux/sst>

RMT One welfare, <https://idele.fr/rmt-one-welfare/>

Signaux d'apaisement chez le chien. <https://www.youtube.com/watch?v=2T7b4rAV2dM>

Précisions sur les attendus de formation pour chacune des capacités visées

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C8.1 Réaliser des activités de développement comportemental du chiot ou du chaton	Relation avec l'animal Qualité de la conduite du processus de développement comportemental Approche réflexive sur l'activité	Bases des relations humain - animal Capacités cognitives de l'animal Biologie du comportement Méthodes d'éducation	STA/Productions animales Biologie-écologie

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte lorsque l'apprenant en situation professionnelle est en mesure de :

- mettre en place un processus de développement comportemental judicieux et pertinent chez les chiots ou chatons
- avoir une relation à l'animal satisfaisante et d'intervenir en sécurité
- agir dans un esprit éthique
- prendre du recul sur sa pratique

Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement au service de l'acquisition de la capacité C8.1 est conduit en étroite relation avec les capacités des modules MP5 relatives au pilotage technique de la structure d'élevage et d'hébergement et MP7 relatives à la conduite technique de la structure et MP9 relatives à la commercialisation des animaux de l'entreprise et des services associés. Il concerne le chiot ou le chaton depuis la période intra utérine jusqu'à l'âge d'environ 3 mois.

L'enseignement conduit dans le cadre du module EP3 en seconde professionnelle est mobilisé au service des apprentissages du cycle terminal dans le cadre d'une visée de salarié hautement qualifié, disposant d'une autonomie de travail plus importante.

Développement comportemental du chiot et du chaton

L'enseignement amène ici les apprenants à prendre conscience de l'importance de la qualité de la relation à l'animal et de son impact sur la vie de l'animal et son devenir.

Phases du développement comportemental du chiot et du chaton

La prise de connaissance des différentes phases de développement fonctionnel et comportemental : prénatale, néonatale, transition (phase de l'éveil), socialisation juvénile, est effectuée au travers par exemple de la construction d'une frise chronologique. Cette dernière peut être renseignée à partir des observations des apprenants sur leurs lieux de stage ou d'apprentissage et enrichie collectivement.

Des études à partir de situations réelles filmées sur le terrain par les apprenants ou documents vidéos mettent en évidence la participation de la mère au développement des jeunes, la communication visuelle et sonore permettant à l'animal d'apprendre à communiquer avec ses congénères et les autres espèces animales, l'importance des jeux sociaux. Ces études sont propices au développement de l'œil des

apprenants pour lire et interpréter le comportement des animaux.

Au travers de l'étude comparative de différentes situations, une insistance est portée sur l'influence dominante du milieu environnant qui fait du jeune un adulte en bonne santé et équilibré (lien avec le module MP9 et la relation au futur maître).

Les observations effectuées amènent à faire émerger chez les apprenants les aspects suivants :

- les besoins comportementaux des animaux,
- la prise de conscience d'un développement sensoriel progressif et malléable,
- l'influence (la responsabilité) de la qualité des contacts humains sur le développement comportemental du jeune en vue d'une bonne familiarisation.

Une étape délicate et importante du développement comportemental, type le sevrage psychologique, peut être étudiée de façon approfondie.

Un lien est effectué avec le module MP7, concernant la maîtrise des soins aux chiots et aux chatons.

Capacités cognitives du jeune

La cognition correspond aux mécanismes par lesquels les animaux acquièrent, traitent, stockent et agissent sur les informations provenant de leur environnement.

Au travers de l'observation de situations réelles (collectées sur le terrain par les apprenants, notamment à partir de vidéos), la mise en évidence par les apprenants des différents types de cognition est opérée :

- Cognition non sociale qui renvoie à la perception, la représentation mentale, la conceptualisation qu'a l'animal de son environnement physique. Cela inclut la résolution de problèmes, la discrimination d'objets, la cognition spatiale, la perception du temps, etc.
- Cognition sociale qui renvoie à la compréhension qu'a l'animal de l'environnement social dans lequel il évolue, l'identification de ses congénères, la communication, notamment avec les humains, ainsi que l'adaptation de ses réponses par rapport au contexte social.

L'accent peut être mis sur la discrimination des congénères et des humains et l'acquisition de la conscience de soi de la part du chiot ou chaton.

Une approche par les apprenants de la notion d'apprentissage correspondant à un changement dans le comportement de l'individu suite au stockage d'informations provenant d'une expérience antérieure et impliquant nécessairement les capacités de mémoire est effectuée. Elle contribue à illustrer les capacités cognitives des chiots et chatons.

Au travers de situations de terrain, les apprenants mettent en évidence différents types d'apprentissage : associatif (incluant la période in utero), non associatif, discriminatif et social (vertical en mimant les adultes et horizontal en observant ses congénères). Par exemple l'observation des animaux au moment du sevrage alimentaire met en évidence l'importance des apprentissages sociaux vertical et horizontal.

Ces différentes phases d'observation peuvent donner lieu à l'élaboration de grilles d'observation progressivement enrichies au fur et à mesure que « l'œil des apprenants se professionnalise ».

Il est judicieux de faire le lien avec la génétique des comportements et l'importance du choix des reproducteurs (modules MP5 et MP7). L'enseignement amène également à mettre en évidence que la communication nécessite un apprentissage. Un lien avec les retours des acheteurs sur le comportement pour la gestion des lignées dans l'élevage est opéré (lien MP9).

Une étude privilégiée de la séquence comportementale d'élimination et l'acquisition de la propreté en vue de la future vie de l'animal de compagnie (et la limitation de certains abandons) est conduite, par exemple à partir du vécu en entreprise.

Activités d'éveil chez le chiot et le chaton

Stimulations sensorielles du jeune animal

L'enseignement vise d'abord à faire analyser par les apprenants des activités d'éveil à différentes phases du développement, sous forme de vidéo (site neocare) ou d'observation en milieu professionnel ou sur l'établissement d'enseignement. Dans une deuxième phase, il est suggéré de mettre les apprenants en situation de choisir des exercices d'éveil permettant un apprentissage progressif, dans le cadre du respect du bien-être animal et qu'ils en analysent les conséquences sur l'équilibre émotionnel des animaux, au travers par exemple de la construction de grilles d'appréciation.

L'organisation des locaux et de l'aménagement des lieux de vie sont analysés en vue de démontrer leur impact sur la qualité de l'éveil des chiots et chatons.

Le cas particulier des chiots destinés à avoir une future carrière de chiens de troupeau est abordée (imprégnation précoce au troupeau, familiarisation à l'éleveur, à des chiens autres que la fratrie, à des événements extérieurs).

Initiation à une activité d'animal d'utilité

L'enseignement se limite à l'étude de quelques situations proposées à l'animal visant à susciter le développement de compétences particulières : recherches olfactives, préhension, prédation, etc.

Les activités retenues peuvent être étudiées à l'aide de retours d'expériences d'intervenants évoluant avec un chien d'utilité.

L'accent est mis sur d'éventuelles particularités en termes d'élevage des chiots pour leur assurer un bon développement et les préparer au mieux à leur future mission d'animal d'utilité.

Repérage des comportements anormaux

L'enseignement amène ici à travers le vécu en entreprise, sur l'atelier pédagogique de l'établissement ou sous forme de vidéo, à développer progressivement une capacité d'observation chez le futur professionnel permettant pas à pas le repérage de comportements anormaux et de la mobilisation de tests complémentaires. La co-construction de grilles d'observation des animaux avec les apprenants contribue à la professionnalisation.

Les apprenants sont amenés à repérer puis à analyser l'origine possible de ces comportements anormaux au travers d'une démarche d'investigation puis d'une prise de décision en termes de conduite des animaux (lien module MP7) et stratégie de sélection (lien module MP5). La collaboration possible avec des professionnels compétents pour modifier un comportement anormal est étudiée à partir de l'étude de cas concrets.

Prévention des troubles émotionnels

L'enseignement amène à se questionner sur l'importance de l'éthique professionnelle en lien avec les pratiques réalisées sur les jeunes chiots et chatons. Il est recommandé de ne pas se limiter aux pratiques éducatives et de faire la différence entre éthique et morale.

L'**éthique** peut ainsi être entendue comme une démarche réflexive devant se fonder sur des principes qui tiennent lieu de balises dans la conduite à adopter envers l'autre et dans le cas présent envers l'animal. L'éthique animale appartient au champ plus large de la bioéthique comprenant toutes les questions relatives à l'éthique sur le monde vivant (lien avec le module MP5 concernant la gestion du vivant). Il est judicieux d'aborder de façon succincte les principaux courants en éthique animale pour que les futurs professionnels puissent situer leur action, tout en privilégiant une approche zoocentrée s'appuyant sur « la reconnaissance

partielle ou entière des animaux comme sujets moraux »¹.

La **morale**, quant à elle, regroupe l'ensemble des règles universelles qui guident la conduite d'un individu, d'un groupe d'individus ou d'une société. « Ce sont les règles de conduite admises à une époque et dans une société déterminées. Elle est par conséquent liée à la culture et n'est guère distincte de l'acceptabilité sociale, c'est-à-dire des mœurs sur lesquelles s'accordent les individus d'une société et d'une culture données » (Burgat, 2001). Ainsi, la morale est, selon Ricoeur (1990), « marquée par des normes, des obligations, des interdictions ». Elle met l'accent sur ce qui « s'impose comme obligatoire », alors que l'éthique invite le sujet à se questionner sur ce qui fonde son action.

Un lien est établi avec le bloc 3 « Développer son identité culturelle » et en particulier l'item « Identification de ses aptitudes socio-professionnelles » (sous item « Autonomie et sens des responsabilités » de la capacité C3.2 « Positionner son projet professionnel »).

La compréhension et la prévention des troubles émotionnels constituent également un enjeu fort de la limitation des abandons pour les animaux de compagnie et du développement d'un animal équilibré dont il est essentiel que les futurs professionnels de l'élevage intègrent dans leurs pratiques.

Expériences vécues dans le jeune âge de l'animal et stabilité émotionnelle

Les animaux sont doués de sensibilité et d'émotions.

Au travers par exemple d'une étude documentaire, les apprenants prennent conscience de l'évolution du statut de l'animal (sujet désormais reconnu sensible et sentient²). Un lien est tissé avec l'étude du bien-être animal du module MP5 et sa mise en œuvre concrète au quotidien (module MP7).

L'appréhension des **émotions** des animaux, états adaptatifs permettant à l'animal d'adopter des stratégies aussi bien face aux opportunités que face aux menaces est abordée. Il est donc pertinent pour l'apprenant de s'attacher en premier lieu à identifier et comprendre la perception que l'animal a d'une situation dans laquelle il se sent par exemple menacé.

Une grille d'appréciation des émotions en fonction de leur valence (positive/négative, agréable/désagréable) et de leur intensité ou le degré d'excitation (d'éveil) qu'elles induisent chez l'animal (faible ou élevé) peut être construite avec les apprenants à partir de l'observation de situations réelles et enrichie au fil de la formation dans le cadre de la lecture progressive et de plus en plus fine du comportement des animaux.

Les conséquences des états émotionnels des jeunes animaux sur leurs performances cognitives à partir de situations variées, les unes observées collectivement, les autres provenant des situations vécues durant les PFMP, sont mises en évidence.

Les états émotionnels peuvent entraîner des biais dans des processus cognitifs variés, incluant les biais de jugement, d'attention et de mémoire.

L'étude simple de ces biais est opérée au travers de l'analyse de situations réelles (ex. à partir de vidéos). L'action positive ou négative du professionnel est mise en évidence et surtout son pouvoir d'agir en faveur d'états émotionnels positifs (ex. biais de jugement favorable avec l'enrichissement du milieu, relation positive avec les humains favorisant les biais cognitifs positifs par rapport à un milieu pauvre et une absence de contacts positifs avec les humains).

Les activités conduites avec les apprenants doivent les amener à se questionner sur des pratiques de

¹ D'après Amélie Lipp dans sa thèse spécifiant les courants éthiques selon leur perspective anthropocentrée ou zoocentrée (p34/518)

² notion de sentience : La définition de ce terme anglais de sentience, de plus en plus utilisé en français, élargit le champ des compétences animales jusqu'à évoquer leur conscience, le ressenti que les animaux ont de leurs émotions et de leurs souffrances.

manipulation, socialisation, éducation susceptibles de générer des troubles et sur l'importance de la prévention d'éventuels troubles du comportement.

L'étude privilégiée de quelques troubles type syndrome de privation sensorielle, hyper activité et dyssocialisation primaire peut être opérée.

En déduire quelques règles de bonnes pratiques, co-construites avec les apprenants, en s'appuyant sur la réglementation, en lien avec les caractéristiques et besoins de quelques races dans chacune des deux espèces.

Troubles et héritage comportemental de l'animal

Sur la base d'exemples concrets de situations de comportements considérés comme gênants pris chez le chien et chez le chat (aboiements, prédation, agression...) ou de troubles type dépression, ennui..., les apprenants sont amenés à établir le lien avec les comportements normaux présents chez les espèces d'origine, en appui sur l'origine des deux espèces (spéciation, domestication).

Dans une dynamique de co-construction, les apprenants apportent des éléments de réponse en lien avec les exemples étudiés. L'enseignement permet d'élargir l'étude sur d'autres situations.

La démarche intègre un questionnement sur la qualité du milieu de vie, en lien avec le module MP7. Un lien est également tissé avec la capacité C9.2 (livret d'information).

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C8.2 Réaliser des activités d'épanouissement et de socialisation des chiens et chats	Lecture du comportement de l'animal Intervention raisonnée selon le type d'animal Relation à l'animal	Appréciation du comportement animal Intervention en sécurité Besoins comportementaux des animaux Méthodes d'éducation	STA/productions animales

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte lorsque l'apprenant en situation professionnelle est en mesure de :

- apprécier le comportement d'un animal et intervenir en conséquence dans le choix et la mise en œuvre d'activités d'épanouissement et de socialisation des chiens et chats dans un cadre individuel ou collectif,
- avoir une relation à l'animal satisfaisante et intervenir en sécurité ,
- avoir une approche réflexive sur sa pratique.

Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement au service de l'acquisition de la capacité C8.2 est conduit en étroite relation avec les capacités des modules MP5 relatives au pilotage technique de la structure d'élevage et d'hébergement, MP7 relatives à la conduite technique de la structure et MP9 relatives à la commercialisation des animaux de l'entreprise et des services associés.

L'enseignement conduit dans le cadre du module EP3 en seconde professionnelle est mobilisé au service des apprentissages du cycle terminal dans le cadre d'une visée de salarié hautement qualifié, disposant d'une autonomie de travail plus importante.

Un accent est mis sur l'étude de structures d'hébergement de type refuges à partir du vécu en milieu professionnel des apprenants concernés et de la rencontre de professionnels de la protection animale, en lien avec les spécificités des animaux et des structures concernées (passé difficile, spécificités des refuges où la prise en compte du bien-être animal mérite une attention particulière à cause des bruits, de l'enfermement, du passage régulier d'inconnus, du manque d'interactions, etc.) et de la nécessaire prise en compte du bien-être de l'humain pour limiter les risques psycho-sociaux en lien avec le contact prolongé avec la détresse et la souffrance des animaux, le manque de moyens financiers, humains et matériels. Il est en effet essentiel que les futurs professionnels soient armés pour leur possible engagement futur dans des missions en refuge.

Enfin, la socialisation est entendue au sens large comme le développement de relations avec congénères (intra spécifique) ou autres animaux (interspécifique) et la familiarisation ou sociabilisation concernant le développement de relations avec l'humain, d'autres espèces et le milieu environnant.

Intervention en sécurité

La prévention des risques professionnels, ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des professionnels, améliorer les conditions de travail et tendre au bien-être au travail, revêt un caractère essentiel dans l'enseignement dispensé aux futurs professionnels. En matière d'intervention en sécurité, l'objet de l'enseignement est de faire des professionnels avertis, capables de repérer les dangers auxquels ils sont exposés dans leurs situations de travail et de les évaluer pour les prévenir et les gérer (c'est-à-dire les prendre en charge de manière consciente et réfléchie).

L'apprentissage en est fait en contexte, à partir de l'étude de situations concrètes en établissement et durant les PFMP, de degré de complexité croissante avec une mise en autonomie progressive et une analyse réflexive sur les pratiques de façon individuelle et collective au travers par exemple de grilles co-construites dont les indicateurs s'affinent au fil de la formation.

La fiche « Informer et former à la sécurité dans l'établissement »

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/03-actions/sst/guide-fiches/sst-t1f1.pdf et le document d'accompagnement thématique « Stage collectif Valorisation du Vécu en Milieu Professionnel (VVMP) » https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bacpro/bacpro-da-thematique-stage-co-VVMP.pdf pourront utilement être mobilisés.

Contention, manipulation, transport

L'enseignement s'appuie sur ce qui a été vu dans le module EP3 de seconde professionnelle tout en gagnant en complexité et autonomie.

Des situations variées sont étudiées (approche, contention, prévention des morsures, gestion d'un groupe d'animaux, promenade d'animaux en extérieur, gestion de l'animal blessé, etc.). Le matériel de sécurisation du cadre de travail (muselière, laisse, longe), l'aménagement des espaces en vue d'une intervention adaptée sont étudiés.

Un accent est mis sur la manipulation des animaux dans le cadre du transport (aspects réglementaires, aptitude d'un animal au transport, confort et bien-être des animaux transportés), en cohérence avec la formation au transport des animaux vivants dont le bac pro CAEHSCF donnera l'équivalence.

Un lien privilégié est opéré avec le module MP6, capacité C6.2 « Organiser son travail » et avec le module MP7 concernant les soins aux animaux.

Évaluation des risques

L'enseignement amène les apprenants à bien clarifier les notions de danger et de risque avec l'approche « lire une situation, questionner ses caractéristiques afin de repérer les dangers, les éliminer autant que possible, évaluer les risques quand le danger ne peut pas être éliminé et définir une conduite pour agir en sécurité ». Il peut être judicieux de faire raconter l'action par les apprenants et leur faire élucider le raisonnement dans la situation et développer une approche réflexive. Les situations professionnelles les plus diverses possibles sont étudiées (dont en particulier celles liées aux éventuels déplacements dans des lieux publics) et de façon privilégiée à partir des situations vécues.

L'apprentissage de la lecture des situations professionnelles permet ainsi de développer des stratégies d'action en sécurité et de faire passer les apprenants de la mise en œuvre d'une sécurité normée (application des règles et procédures par automatisme) à une sécurité gérée (adaptation en conscience des règles et procédures, non pas pour y déroger mais pour les appliquer avec efficacité dans la situation donnée), en accord avec l'approche par capacités.

La participation des apprenants à la rédaction du document unique sur une activité et à son opérationnalisation sur l'atelier technologique de l'établissement, leur participation à la mise à jour du DUERP des maîtres de stages/d'apprentissage est judicieuse. Des exemples de scénarisation pédagogique autour du DUERP sont proposés sur le site pollen (exemple : avec le GAP zootechnie, former les élèves à l'analyse des risques professionnels en élevage, à Melle. <https://pollen.chlorofil.fr/resultat-de-la-recherche-avancee-innovation/monparam/1491/>).

Un lien privilégié est tissé avec la mise en œuvre du stage collectif « Valorisation du vécu en milieu professionnel ».

Lecture du comportement de l'animal

La capacité d'observation et donc de lecture du comportement de l'animal se développe sur le terrain et avec le temps. Il est important pour les apprenants de passer du temps avec les animaux, observer sans interagir, par exemple filmer et regarder plusieurs fois les séquences, mobiliser des grilles d'observation co-construites, progressivement de plus en plus fines, afin d'apprendre à développer un regard expert.

État émotionnel de l'animal

L'appréhension des émotions abordée dans le cadre de la capacité C8.1 est mobilisée.

Sur la base d'une observation d'un groupe d'animaux ou d'un animal, l'enseignement amène les apprenants à mettre en évidence les facteurs de variation de l'état émotionnel (liés à l'humain, aux animaux, à l'environnement...) dans l'objectif de travailler en sécurité et de respecter le BEA. Les apprenants sont ainsi amenés à maîtriser progressivement la lecture des comportements associés à des émotions négatives et positives et à les analyser pour en déduire l'adaptation de leur pratique avec l'animal. Ils intègrent pas à pas l'importance de la prise en compte des émotions ressenties par le chien dans l'utilisation de toute pratique ou outil, de façon à limiter au maximum les émotions négatives chez l'animal.

L'étude de la sensibilité des animaux n'est pas limitée à leurs capacités sensorielles mais prend en compte également leurs capacités cognitives, dont les mécanismes auront pu être étudiés de façon privilégiée chez le chiot ou le chaton (capacité C8.1). C'est la sensibilité en lien avec le passé de l'animal dont l'étude est ici privilégiée en particulier dans le cas des animaux en refuge. Au travers de l'étude de situations concrètes, de la rencontre de professionnels de la protection animale, l'enseignement amène ainsi les apprenants à prendre conscience des facteurs qui peuvent influencer la nature de l'émotion : expériences passées et niveau de bien-être général (important en particulier en refuge) et les questions que le professionnel doit se poser dans le cas particulier des animaux de refuge : quelle histoire de vie de l'animal pour mieux cerner son caractère.

Communication intra et interspécifique

L'enseignement amène à :

- interpréter les canaux de communication des chiens et chats (visuelle, olfactive, tactile, auditive...),
- développer une compréhension de la communication intraspécifique : organisation sociale du chien et du chat, domaines vitaux,
- poursuivre la familiarisation (processus principalement interspécifique, lié à l'apprentissage par « habituation ») dont le capital a été développé dans la phase juvénile.

À partir de situations concrètes variées, les principales composantes du répertoire comportemental du chien et du chat sont abordées. Il est judicieux de ne pas réduire l'approche aux seuls signaux d'apaisement ayant trait au contexte d'interactions, mais d'aborder également les comportements affiliatifs, de menace et d'agression.

Les activités conduites amènent les apprenants à comprendre que la communication homme-animal permet d'adapter les réactions de l'humain.

Repérage de troubles du comportement

L'étude concrète de problématiques telles que des activités de substitution (boulimie, anorexie, PICA, plaie de léchage), malpropreté, la manifestation de symptômes évoquant un trouble (syndrome de privation sensorielle, hypersensibilité, hyperactivité) est privilégiée. L'analyse avec les apprenants de différentes façons d'agir des professionnels permet de construire la démarche à mettre en œuvre intégrant le repérage du trouble, la gestion de l'urgence, la remédiation si possible, voire l'analyse de l'échec de la prévention dans le but d'améliorer les pratiques.

L'enseignement amène ainsi les apprenants à comprendre l'importance du repérage d'indicateurs comportementaux ayant trait à des processus motivationnels (l'animal s'engage dans une situation, réalise des choix orientés par différents facteurs), d'apprentissage (changements comportementaux et des activités psychologiques qui se stabilisent et qui peuvent être utilisés par l'animal pour faire face à de nouvelles situations), d'attachement (groupes sociaux) et émotionnels pour mieux appréhender le point de vue de l'animal et agir de façon adaptée en conséquence.

Conduite d'un processus d'éducation

L'éducation canine « de base » correspond à l'acquisition par le chien des comportements nécessaires à une relation harmonieuse avec l'humain (par ex. propreté, « assis », « couché », marche au pied, rappel). Il est dans ce contexte important d'être vigilant de ne pas se placer dans le cadre des compétences spécifiques de l'éducateur canin, dont l'exercice est complémentaire de celui de l'éleveur ou hébergeur. L'importance de la prise en compte de l'intégration du chien dans la société doit guider le développement du pouvoir d'agir des apprenants.

Méthodes d'éducation

L'enseignement amène les apprenants à mobiliser des processus d'éducation relatifs à l'utilisation du renforcement positif ou de la punition négative. Il est important qu'en tant que futurs professionnels, ils puissent situer et évaluer leur action dans le contexte des différentes méthodes d'éducation au travers de renforcement positif, punition négative, punition positive et renforcement négatif.

L'analyse des activités concrètes menées avec les animaux permet de prendre conscience des progrès réalisés par les animaux et de l'adaptation des outils à envisager en conséquence, que les problèmes se résolvent avec l'expérience, que plus l'animal expérimente, plus il deviendra compétent.

Au travers des situations concrètes étudiées, l'enseignement permet d'insister sur les compétences psychosociales à développer en tant que professionnel : observation, analyse, pédagogie, patience. Dans ce cadre un appui privilégié sur le document d'accompagnement thématique³ « Accompagnement des apprenants au développement de compétences psychosociales » pourra être opéré.

Activités visant à la spécialisation de l'animal

L'étude des activités visant à la spécialisation des animaux permet aux apprenants d'appréhender l'importance pour les professionnels de l'élevage de valoriser leurs « produits » ou leurs lignées.

L'enseignement permet d'amener les futurs éleveurs canins à mettre en place les fondamentaux de l'éducation canine permettant la pratique d'une activité d'utilité : TAN, CSAU, RING, AGILITY, TROUPEAU, MUSCHING..., dans le cadre d'exercices divers : rappel, suite en laisse, positions, ... rapport d'objet, directions, tenue de piste...). Il est suggéré de privilégier la poursuite d'un parcours d'éducation cohérent pour éviter de se disperser sur plusieurs activités.

L'enseignement vise également à amener les futurs éleveurs canins et félins à l'apprentissage de la présentation d'un animal en exposition, dans le respect du bien-être animal et d'une éthique professionnelle. À partir de situations professionnelles concrètes, la mise en valeur des qualités morphologiques d'un animal est analysée au travers de la posture ou des allures à privilégier dans le respect du bien-être animal.

Le toilettage d'exposition n'est pas abordé.

Le lien avec le choix des reproducteurs (modules MP5 et MP7) est effectué.

Environnement et activités sources d'épanouissement pour les animaux

Pour construire un portefeuille diversifié d'expériences chez les apprenants, il est judicieux de travailler sur les volets élevage, pension et refuge.

À partir de l'étude de situations concrètes diverses (lieux de stages et d'apprentissage, visites, atelier pédagogique de l'établissement), les apprenants sont amenés à conduire une réflexion sur l'importance de l'épanouissement des résidents permanents dans l'élevage et les leviers pour le favoriser : activités récréatives, création de groupes harmonieux, sectorisation, agencement des locaux (lien aspects équipements du module MP7), etc.

Un travail spécifique peut être conduit sur l'amélioration des compétences comportementales des mères en vue de la production de chiots-chatons équilibrés, en lien avec la stratégie de sélection (module MP5) et la conduite des animaux au quotidien (module MP7).

Les leviers d'action pour limiter l'ennui et le stress pendant le séjour en pension sont étudiés au regard de leur faisabilité technique, sociale, économique, etc. : activités récréatives, enrichissement de l'environnement, gestion des nuisances sonores, répartition raisonnée des animaux accueillis en hébergement/pension, constitution de groupes d'animaux compatibles lors des promenades et organisation des modalités de la promenade selon la configuration du groupe, etc. Dans ce cadre, le travail en mode projet avec un professionnel en vue de co-construire avec lui des voies d'amélioration des animaux qu'il a en pension peut être judicieux.

L'analyse particulière de l'animal en refuge et de la nécessaire symbiose entre bien-être animal (BEA) et bien-être de l'humain afin de garantir la pérennité de la relation d'aide au sein des structures accueillant des animaux est opérée. Elle peut être conduite par exemple au travers de l'observation collective d'un

³ https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/fichiers-communs/ref-com-comp-psycho.pdf

refuge, la mise en commun des observations, la valorisation des retours du vécu dans les structures concernées. L'enseignement amène à développer une attention particulière sur le BEA en refuge, pour l'amélioration du quotidien des pensionnaires afin de réduire le stress de l'enfermement dans l'optique d'une adoption dans un laps de temps réduit.

L'étude de la mise en place d'activités palliatives à l'altération de l'état physique et mental des protégés est abordée. L'enseignement permet de travailler sur les risques psycho-sociaux des salariés en refuges, en contact prolongé avec la détresse et la souffrance des animaux et la prise en compte holistique du bien-être dans les structures d'accueil. Un lien privilégié est établi avec l'acquisition des compétences psychosociales des apprenants et la capacité C3.2 « Positionner son projet professionnel ». Le document d'accompagnement thématique « accompagnement des apprenants au développement de compétences psychosociales » constitue une ressource utile à mobiliser.